

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE CAPINGHEM**SÉANCE DU 29 AVRIL 2026**

Date de la convocation Le 23 avril 2026	
	
EFFECTIF LEGAL :	23
EFFECTIF EN EXERCICE :	22
EFFECTIF VOTANT :	21

L'an deux mille vingt-six, le vingt neuf avril à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à l'espace Masselot, sous la présidence Vincent DUCOURAU, Maire,

Etaient présents DUCOURAU Vincent, WIDHEN Thierry, HAUTCOEUR Sophie, TRICOIT Antoine, CATTOEN Eugénie, LIETARD Guillaume, LAURENCE Sandrine, OUDAERT Ghyslaine, TRAPASSO Graziella, PUJOL Lionel, VASSEUR Etienne, DENUÉ Natacha, LACRAMPE Thibault, DE BOIS Amandine, DIDDEN Allison, PRUVOST Ingrid, CAPILLIEZ Mickael, INGOUF François, FEDERICO Louis

Etaient absents :

Ont donné pouvoir : VAN LAETHEM Francis => Pouvoir à T.WIDHEN, FICHELLÉ Marie-Claude => pouvoir à G. OUDAERT, BOITELLE Philippe => Pouvoir à A. TRICOIT.

Quorum : Atteint

Secrétaire de séance : Louis FEDERICO

OBJET : Délibération portant sur l'approbation du compte financier unique 2025

Numéro de la délibération : CM260416-D02

Le Maire rappelle au conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2222- 3 ;

Vu l'avis de la commission des finances du 23 avril 2026 ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique 2025 de la ville de Cappinghem ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 de la Ville de Cappinghem ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant les éléments susvisés ;

	Investissement		Fonctionnement	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses	768 828.87 €	346 353.55 €	2 279 356.00 €	1 952 232.48 €
Recettes	407 769.18 €	409 452.82 €	2 129 356.00 €	2 139 809.09 €
Déficit / Excédent		63 099.27 €		187 576.61 €
Résultat 2024 reporté		361 059.69 €		150 000.00€

Résultat de clôture de 2025		424 158.96 €		
Reste à réaliser		20 000 €		
Résultat cumulé de 2025		404 158.96 €		337 576.61 €

À l'issue de cette présentation et hors présence de Monsieur le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré,

DECIDE

- D'approuver le Compte Financier Unique 2025 de la Ville de Capinghem,
- De donner pouvoir à Monsieur Le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Résultat du vote : Pour : 21 Contre : Abstention : Unanimité : Oui

Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois
et an ci-dessus mentionné,

Louis FEDERICO
Secrétaire de séance

Vincent DUCOURAU
Maire de Capinghem

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture et publication le 13 MAI 2026